

Conférence de presse de l'Uniopss Jeudi 21 septembre 2023

<u>Hébergement-Logement :</u> Beaucoup de défis, trop peu de réponses !

Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement

Le ministre du Logement a annoncé le 19 septembre le **retour à 203 000 places d'hébergement** pour 2023 et 2024. C'est bien sûr une bonne nouvelle après l'été de très fortes tensions causées par les suppressions de places qui sont intervenues partout en France sans solutions alternatives proposées aux personnes, et que les Uriopss ont fait remonter à l'Uniopss.

Mais cet été aura été éprouvant pour les structures et les personnes, et il va laisser des traces. Quelques exemples :

- En Occitanie : au 19 juillet, 260 personnes avaient été mises à la rue de l'hôtel dont 112 enfants, sans qu'une place d'hébergement alternative ne leur soit proposée ;
- En région PACA, ce sont environ 2 000 places qui auront été supprimées durant l'été, dont plus de 1 300 dans le département des Bouches-du-Rhône, le tout en plein période de canicule, avec des conséquences sanitaires.

D'autant plus que ces tensions sont intervenues dans un contexte de **non-prise en compte de l'inflation depuis 2022 dans le secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI)**, qui reste le seul à ne pas avoir vu cette inflation prise en compte. Cet état de fait aura entrainé des déficits pour les structures, dans un contexte où les financeurs publics, en Île-de-France par exemple, ont annoncé cet été qu'ils n'assumeraient pas ces déficits qui seront donc laissés à la charge des associations. Les prochaines étapes sont claires : fermetures de services, encore plus de personnes laissées à la rue, licenciements, et fermetures d'établissements.

Par ailleurs, les **6 000 demandes non pourvues par jour pour de l'hébergement**, que l'on relevait déjà avant la suppression de places cet été, c'est-à-dire des familles qui appellent le 115, numéro d'urgence, et à qui personne ne peut proposer de solutions faute de places d'hébergement disponibles, sont toujours d'actualité.

L'Uniopss rappelle également qu'il y avait **2 323 enfants à la rue fin août à la veille de la rentrée scolaire**, selon un baromètre FAS-UNICEF. Ils étaient 1 600 fin août 2022, avant les suppressions des places intervenues cet été. Ces situations appellent donc toujours des réponses.

L'Uniopss constate enfin que l'on compte toujours **2,4 millions de personnes en attente d'un logement locatif social** et sans perspectives à ce jour.

LES PROPOSITIONS UNIOPSS

Face à ces constats, et dans la perspective du vote du PLF 2024, l'Uniopss propose :

- Une loi de programmation pluriannuelle pour l'hébergement, le logement adapté et le logement social :
 - . Avec le maintien, a minima pour les 5 ans à venir, jusque 2027 (et non uniquement pour 2023 et 2024) des 203 000 places d'hébergement par an, pour en finir avec les incertitudes qui déstabilisent le secteur et les personnes ;
 - . Avec le maintien, pour les 5 ans à venir, des objectifs de créations de 30 000 IML, 10 000 pensions de familles et 25 000 résidences sociales tel que prévu dans le plan Logement d'abord 2 ;
 - . Avec la programmation nouvelle de 150 000 logements locatifs sociaux par an, dont 60 000 PLAI. Pour mémoire, les bailleurs sociaux sont en renégociation de leur Pacte de confiance avec le gouvernement. Les associations espèrent vivement qu'il comprendra ces objectifs chiffrés, avec bien sûr les moyens suffisants pour les atteindre.

Pour donner des ordres de grandeur, en 2020, avant l'inflation, l'augmentation des coûts des matériaux, du livret A, un document de positionnement FAP-USH, intitulé « Donner du souffle au Logement d'abord », estimait à 850 millions d'euros le volume de crédits nécessaires pour passer des 30 000 PLAI existants environ à 60 000 PLAI qui nous semblent à tous l'objectif cible. Ces 850 millions d'euros ne seraient pas intégralement assumés par l'État, mais également par les collectivités locales et d'autres acteurs. Et l'on peut retenir que le coût d'un PLAI varie selon le coût du foncier là où il est construit et d'un certain nombre d'autres paramètres. Il s'agit donc d'une estimation qu'il faudrait revoir à la hausse au vu du nouveau contexte et affiner en fonction des territoires où les logements seront construits.

- Un plan de relogement des 2 323 enfants et leur famille à la rue en cette rentrée scolaire, territorialisé à l'échelle des écoles concernées, et la mise en place, pour empêcher que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir, d'une « trêve scolaire », c'est-à-dire une trêve des expulsions locatives pour les familles avec des enfants scolarisés entre le 1^{er} septembre et le 30 juin, comme le propose le collectif École pour tous, soutenu par le CAU, et parmi eux, la Fondation Abbé Pierre et l'Uniopss. C'est une question d'égalité des chances face à l'école, d'investissement d'avenir, et de lutte contre la reproduction de la pauvreté de génération en génération.
- Une prise en compte de l'inflation dans les budgets des acteurs du secteur Accueil Hébergement Insertion qui était le seul jusque-là à ne pas en bénéficier. Cette inégalité de traitement du secteur de l'hébergement des plus précaires est incompréhensible. Le ministre du Logement semblerait avoir prévu de tenir compte de l'inflation dans le PLF 2024 à venir ; les associations y seront particulièrement vigilantes.